



VISIO

Conseil de quartier Clou-Bouchet

Lundi 1^{er} mars 2021 à 20h

Service Proximité et Relations aux Citoyens



Philippe TERRASSIN Adjoint au Maire en charge de la vie participative et co-président élu du conseil de quartier du Clou-Bouchet

Dominique SIX, Florence VILLES , Adjoints au Maire

Karl BRETEAU, Conseiller municipal délégué coopérations citoyennes)

Service Proximité et Relations aux Citoyens : Bénédicte GABRIEL

Membres du conseil : Bodin Anne-Marie, Brault-Hamard Marie-Odile, Brezillon Marika, Chabot Anne-Marie, Charly (?), Dinand Claudie, Gibert François, Laurine Chacun CSC De part et d'autre, Lebreton Micheline, Meunier Adrien, Mercerolles Ophélie, Perez Danielle, Thibaud Jean.

Accueil par Philippe TERRASSIN, Adjoint au Maire à la vie participative et élu référent pour le quartier du Clou-Bouchet. Remerciements auprès des participants pour ce rendez-vous un peu particulier puisqu'il se déroule à distance. Toujours est-il que ce rendez-vous doit pouvoir être un temps d'échange constructif entre chacun des participants et se tenir dans la convivialité.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Actualités du quartier

2/ Temps de présentation de chaque membre (tour de table)

3/ Election pour la co-présidence habitant et désignation pour la représentation du conseil de quartier à la commission communale Mobilités

4/ Point sur les membres du conseil

5/ Questions diverses

1- LES ACTUALITES DU QUARTIER

Ce nouveau rendez-vous est l'occasion de faire un point sur l'actualité du quartier.

1/ Réaménagement de la place Auzanneau :

- l'espace jardins a été finalisé, il est clôturé pour une partie et ouvert pour une autre, afin de créer une ouverture plus grande de ces espaces aux habitants du quartier. Les portillons ont des serrures, mais elles ne devraient pas être utilisées, les accès seront toujours garantis. C'est simplement le modèle posé qui avait un système de verrouillage.
- La partie aire de jeux est en cours de réaménagement pour une reprise des clôtures.

Il est envisagé dès que les conditions sanitaires le permettront et que les beaux jours seront installés de programmer une inauguration officielle de ces espaces requalifiés.

2/ Mise en valeur des actions de Vents d'Ouest autour du compost et la construction d'un composteur collectif avec le CSC de Part et d'autre pendant les vacances d'hiver

Au cours de vacances d'hiver, les 2 associations CSC de Part et d'autre et Vents d'Ouest ont mis en place un atelier de construction d'un composteur collectif, mise en service depuis peu dans les jardins partagés de la place Auzanneau. Ce dispositif est accessible à tous les habitants des tours à proximité de la place.

Vents d'Ouest a mis en place de permanences pour accompagner les bons gestes pour le compostage par Vents d'Ouest :

- Les mardis de 9h à 12h
- Les mercredis de 14h à 17h
- Les vendredis de 9h à 12h

Sur site, chaque habitant pourra venir récupérer un bio-seau pour faciliter l'apport des déchets de cuisine : fruits, légumes, épluchures, sachets de thé, marc de café avec filtre, restes de repas, essuie-tout blanc, cartons (ex. : boîtes à œuf), coquilles d'œufs (concassées), feuilles mortes, petits branchages...

Le 17 février dernier, les mêmes associations, soutenues par la ville de Niort (services Proximité et Relations aux citoyens et Propreté urbaine), ont organisé un temps de nettoyage sur l'espace public. 5 groupes, soient 26 enfants et ados du centre socioculturel de Part et d'Autre, ont arpenté les rues du Clou-Bouchet pour collecter les déchets sauvages. Ils étaient encadrés par les animateurs du centre de loisirs et de l'association Vent d'Ouest, ainsi que par des agents de propreté de la Ville de Niort. Leur intervention a été complétée par deux ateliers de sensibilisation au tri animés par la direction des Déchets de NiortAgglo.

3/ Idée de rencontre entre les commerçants et les habitants du quartier

Afin de créer un lien plus régulier et durable avec les commerçants du quartier, il est émis l'idée de proposer une rencontre avec les commerçants du quartier. Il est proposé d'attendre de pouvoir assurer ce temps en présentiel pour l'organiser.

Les membres du conseil accueillent cette idée positivement.

4/ Mission prévention spécialisée

L'étude de faisabilité conduite conjointement par le Conseil départemental des Deux-Sèvres et la ville de Niort en 2019 a identifié le besoin d'une prise en charge de jeunes en rupture éducative, sociale et socio-culturelle sur la ville de Niort et pour lesquels les dispositifs actuels, associatif et institutionnel, n'apportent pas de réponses adaptées.

Une convention-cadre portant sur la mise en œuvre d'une mission de prévention spécialisée pour les jeunes de 12-25 ans sur la ville de Niort et son financement a été signée par l'Etat, le Conseil départemental des Deux-Sèvres, la Communauté d'agglomération du Niortais, la ville de Niort et adoptée en conseil municipal le 3 février 2020.

La Ville de Niort mettra en œuvre l'équipe de prévention spécialisée à destination des jeunes Niortais de 12 à 25 ans à la suite de l'appel à projet qui sera lancé. La structure retenue sera habilitée par le Département. Cette équipe sera basée dans le quartier du Clou-Bouchet et aura vocation à intervenir sur l'ensemble des quartiers où des jeunes en rupture sont présents. La Ville de Niort assurera le suivi quotidien de la structure, animera les instances de pilotage. Cette convention est conclue pour une durée de quatre ans.

A partir de janvier 2021, le Conseil départemental et la ville de Niort lanceront, une consultation par la voie d'un appel à projet auprès d'opérateurs agréés à réaliser une mission de prévention spécialisée

(1 équivalent temps plein de coordonnateur + 3 équivalents temps plein d'éducateurs de prévention) pour une durée de 4 ans. Le coût de la prestation est estimé à 207 000 € par an.

Le calendrier de mise en œuvre de la mission de prévention spécialisée retenu est le suivant :

- Date de publication de l'appel à projet : 4 janvier 2021
- Date de remise des candidatures : 4 mars 2021
- Réunion de la commission de sélection du Conseil départemental des Deux-Sèvres : 15 avril 2021
- Notification à l'opérateur retenu : 30 avril 2021
- Lancement de la mission de prévention spécialisée : 1er juin 2021

A noter que les structures candidates devront pouvoir certifier que les 3 équivalents temps pleins d'éducateurs de prévention possèdent le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, assurant le suivi d'une formation spécifique.

2- PRESENTATION INTER-CONSEILLERS

Il est proposé d'engager un tour de table sans créer de sous-groupes. Chaque membre est donc invité à :

- se présenter rapidement
- à indiquer ce qui est apprécié dans le quartier ?
- à partager ce qui nécessite d'être amélioré dans le quartier

Le tour de table met en évidence la richesse des membres du conseil en termes de :

- de localisation géographique
- de représentation de la dynamique associative
- d'âge des participants : parents d'élèves représentants au sein du conseil d'école, actifs, jeunes retraités et moins jeunes aussi
- d'existence dans le quartier : quelques mois à toute une vie (ou presque !)

OBJECTIF : déterminer ensemble les lignes directrices des actions du conseil de quartier pour les prochaines années.

Les premières idées et propositions, les sujets évoqués :

Côté cadre de vie

- Plusieurs membres évoquent le manque d'espaces dédiés au vélo dans le quartier, pas assez de bandes ou de pistes cyclables qui permettraient d'être protégé de la vitesse des véhicules.
- Secteur Jean de la Fontaine, il est évoqué :
 - une problématique de sécurité des cheminements piétons, les véhicules ayant tendance à utiliser les trottoirs pour se stationner. La sécurité est également mise à mal du fait de la vitesse des véhicules.
 - La maison de retraite a subi plusieurs cambriolages de récemment (l'établissement a porté plainte)
- Rue Bonnevey, il a été demandé l'installation de ralentisseurs pour réduire la vitesse des véhicules. Retour du service : l'intervention pour poser des coussins berlinois était programmée semaine 10.
- Square Maintenon, les allées ont été fortement dégradées par les travaux d'amélioration de l'habitat (isolation par l'extérieur,...)
- Le Clou-Bouchet est un quartier où la sécurité est un gros problème quotidien pour les Niortais qui y vivent, il y a urgence de pouvoir être entendus par les services de la Préfecture pour déployer les moyens de police nationale nécessaires à enrayer ces difficultés. Réponse de Philippe Terrassin : de manière très régulière, Monsieur le Maire accompagné de plusieurs adjoints vient faire un tour du quartier entre 17h30 et 19h. La municipalité consciente des problématiques de délinquance est très présente sur le Clou-Bouchet. Florence Villes, Adjointe à la Jeunesse et à la Vie associative, rappelle le besoin de passerelles entre tous les acteurs du quartier, entre les associations et le conseil de quartier notamment.

- Avec le printemps qui revient, certains membres du conseil redoutent le retour des nuisances sonores sur la place Auzanneau, qui est entourée de nombreuses habitations. Il avait été évoqué la question de supprimer les barbecues à disposition sur l'espace public. Philippe Terrassin répond que la réflexion de les retirer de la place n'est pas la solution. D'abord, il pourrait être mal interprété de « priver » le secteur de cet équipement pour ses usagers. Ensuite, il s'agit d'un point où la rencontre entre services de police et usagers de l'espace public est possible. La présence des barbecues concentrent les gens au même endroit.
- Comment solutionne-t-on l'errance des caddies sur l'espace public ? Philippe Terrassin répond qu'il s'agit là aussi d'un phénomène également complexe à traiter. Les contacts avec le magasin de grande distribution sont réguliers sur le sujet, ce dernier paie même un prestataire pour récupérer tous ces caddies (biens privés appartenant à l'enseigne) 1 à 2 fois par semaine.

3- ELECTION DU CO-PRESIDENT HABITANT ET CHOIX DU REFERENT COMMISSION MOBILITE

Rappel : avant chaque conseil de quartier, une réunion de bureau est organisée afin de préparer l'ordre du jour. Le bureau est composé du co-président élu, du co-président habitant, du référent de chaque commission ou groupe thématique et du coordinateur de quartier.

Le vote s'effectue par sondage pour l'élection du co-président.

NB : au 01/03 aucun candidat déclaré.

Après échanges et débats, Anne-Marie Chabot et Micheline Lebreton proposent leur candidature

Questions

Réponses 11

Election co-président habitant du quartier Clou-Bouchet

11

Réponses

00:09

Durée moyenne de remplissage

Actif

État

...

Afficher les résultats

Ouvrir dans Excel

1. Votez pour élire votre co-président habitant

[Plus de détails](#)

●	Micheline LEBRETON	3
●	Anne-Marie CHABOT	7



C'est Anne-Marie Chabot qui devient co-présidente habitante pour le Conseil de quartier du Clou-Bouchet.

Pas de vote pour le référent mobilité mais une désignation avec une notion suppléant.

Marie-Odile Brault-Hamard propose ses services pour représenter le quartier.

Les membres du conseil valident la proposition.

4/ POINT SUR LES MEMBRES DU CONSEIL

(tableau mis à jour courant mars 2021)

Nom Prénom	H/F	Ancien/ Nouveau	Mobilités (déplacements, transports,...)	Cadre de vie, espace public (voirie, espaces verts,...)	Animation s/ vie de quartier	Patrimoine
Baudouin Kathy	F	A	X	X	X	X
Bodin Anne-Marie	F	A		X	X	
Brault-Hamard Marie-Odile	F	N	Référent	X	X	X
Brezillon Marika	F	A	X	X	X	X
Chabot Anne- Marie	F	A	X	X	X	X
Chacun Laurine	H	N				
Dinand Claudie	F	A	X	X	X	X
Lebreton Micheline	F	A	X	X	X	X
Mercerolles Ophélie	F	N				
Mouchard Martine	F	A				
Perez Danielle	F	A	X	X	X	X
Point Christine	F	A		x	x	x
Sené Catherine	F	A				
Thibaud Jean	H	N				

4- QUESTIONS DIVERSES ?

Pas de questions diverses

Dernière information de la municipalité: les dimanches 13 et 20 juin prochains se tiendront 2 élections, départementales et régionales. Le service municipal en charge de leur organisation va avoir besoin de Niortais bénévoles pour tenir les bureaux sur ces 2 journées.

Il est possible de se manifester directement auprès du service Elections pour indiquer ses disponibilités : elections@mairie-niort.fr